



FORMATION

Revisiter les lieux communs de la justice

SAMEDI 31 JANVIER 2026 / 9H-17H

MAISON DE L'AMÉRIQUE LATINE – PARIS 7^E



INTERVENANTS

Direction scientifique :

- **Philippe Voulard**, avocat au barreau de Marseille, co-directeur de l'Institut de défense pénale
- **François Saint-Pierre**, avocat aux barreaux de Lyon et Paris, co-directeur de l'Institut de défense pénale
- **Marie Burguburu**, avocate au barreau de Paris, co-directrice de l'Institut de défense pénale

Intervenants :

- **Francesca Seatelli**, avocate au barreau de Bastia
- **Thomas Klotz**, avocat au barreau de Paris
- **Sébastien Schapira**, avocat au barreau de Paris
- **Charlotte Caubel**, procureure adjointe au Tribunal judiciaire de Paris
- **Sophie Obadia**, avocate au barreau de Paris
- **Karine Bourdié**, avocate au barreau de Paris, co-président de l'ADAP
- **Romain Boulet**, avocat au barreau de Paris, co-président de l'ADAP



PUBLICS CONCERNÉS

Avocats

- Matière : droit pénal
- Prérequis : avoir de bonnes connaissances en droit pénal
- Niveau d'enseignement : 3 (avancé)



OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

À l'issue de la formation, le bénéficiaire sera en mesure de :

- Intégrer le temps et le doute dans sa stratégie de défense.
- Optimiser l'usage de l'écrit, de l'oral et de l'image dans sa plaidoirie.
- Adapter sa posture face à la partie civile et aux enjeux de la profession.



VALIDATION DE LA FORMATION

À l'issue de la formation, un **certificat de réalisation** sera remis à chaque participant, attestant des heures de formation effectivement suivies.

PROGRAMME

8H45 : Accueil des participants

9H00 : Début de la formation

Le temps bénéficie-t-il à l'accusé ?

- . Comment l'appréhender, comment l'expliquer
- . Faut-il en jouer, le combattre et le plaider ?

Francesca SEATELLI, avocate au barreau de Bastia

Le poids des mots, le choc des photos

- . Quel est le rôle de l'image dans une procédure et au cours du procès ?
- . L'image peut-elle égaler, voire remplacer la parole ?

Thomas KLOTZ, avocat au barreau de Paris

Une plaidoirie s'écrit-elle ?

- . Comment la préparer ?
- . Comment passer de l'écrit à la parole ?

Sébastien SCHAPIRA, avocat au barreau de Paris

Questions de la salle

12H30-14H00 Cocktail déjeunatoire

Le regard d'un magistrat sur le doute

- . Le doute bénéficie-t-il vraiment à l'accusé ?
- . De quel doute s'agit-il ?
- . Comment le plaider ?

Charlotte CAUBEL, procureure adjointe au Tribunal judiciaire de Paris

La partie civile, intouchable

- . La partie civile est-elle vraiment sacrée ?
- . Comment et jusqu'où défendre sans risquer la victimisation secondaire ?

Sophie OBADIA, avocate au barreau de Paris

L'avocat est-il seul au monde ?

- . Cette solitude, faut-il l'aimer ?
- . Faut-il la fuir ? La partager ?

Karine BOURDIÉ et **Romain BOULET**, avocats au barreau de Paris et co-présidents de l'ADAP

Questions de la salle

17h00 Café de fin de formation

BULLETIN D'INSCRIPTION

À RETOURNER par e-mail à relationclients@lextenso.fr accompagné de l'avis de virement*

Pour tout autre mode de règlement, adresser un e-mail à relationclients@lextenso.fr - Tél : 01 40 93 40 40

Relation clients :

relationclients@lextenso.fr

01 40 93 40 40

Dénomination sociale

Nom

Prénom

Adresse

Code Postal Ville

Tél. Mobile

E-mail

Fonction / domaine(s) d'exercice

Coordonnées de facturation si différent :

Date, signature et cachet de l'entreprise :

Je souhaite assister à la formation « **Revisiter les lieux communs de la justice** »

SAMEDI 31 JANVIER 2026 / 9H00-17H00 à la Maison de l'Amérique latine - Paris 7^e

☐ **Tarif : 450 € HT** (510 € TTC)

☐ **Tarif -15% Avocats Jeunes professionnels** sur présentation d'un justificatif de statut
(dans les 5 premières années suivant la prestation de serment) : **382,5 € HT** (459 € TTC)

CONDITIONS PRÉFÉRENTIELLES :

- Tarif -20% Groupe à partir de 4 personnes appartenant à la même structure
 - Tarif -50% Étudiants sur présentation d'un justificatif de carte d'étudiant
- Pour ces demandes, adresser un e-mail à relationclients@lextenso.fr - Tél : 01 40 93 40 40

***RIB-IBAN : TITULAIRE DU COMPTE : LEXTENSO**
CODE IBAN : FR76 3006 6109 4700 0110 0370 506
CODE BIC / SWIFT : CMCIFRPP

Bulletin d'inscription à retourner au plus tard le 30.01.2026 à 12h (dans la limite des places disponibles) - Annulable et remboursable gratuitement jusqu'à 3 jours ouvrés avant la formation.

Modalités et conditions d'inscription : l'inscription n'est effective qu'à réception du règlement correspondant, par e-mail pour les avis d'opération de virement ou par courrier pour les chèques. Dès réception de votre règlement, nous vous enverrons par e-mail la confirmation de votre inscription ainsi que la facture acquittée. Un e-mail de rappel vous sera envoyé quelques jours avant le début de la formation. Organisme de formation enregistré sous le numéro 11 92 20078 92.

Le responsable de la collecte des données à caractère personnel est la société LEXTENSO (La Grande Arche, Paroi Nord - 1 Parvis de La Défense 92 044 Paris - La Défense CEDEX) dont le Délégué à la Protection des Données peut être contacté à : dpo@lextenso.fr. Les données collectées sont traitées à titre contractuel, par LEXTENSO uniquement, aux seules fins d'exécuter la commande et de constituer des fichiers clientèle. Ces données peuvent également être utilisées à des fins de prospection commerciale, à titre contractuel lorsque vous êtes client et, à défaut, en vertu de l'intérêt commercial légitime de LEXTENSO et en application de l'avis de la CNIL selon lequel la prospection entre professionnels ne nécessite pas un consentement exprès. Les données pourront être communiquées aux services clients de LEXTENSO et à des sous-traitants auxquels il peut être fait appel dans le cadre de l'exécution des services et aux fins de prospection commerciale. Les informations ne font l'objet d'aucun transfert hors du territoire de l'Union européenne. Les données sont conservées pendant le délai nécessaire à l'exécution et à la preuve de la commande. Dans le cadre de la prospection commerciale, les données sont conservées trois ans avant d'être définitivement effacées sauf en cas de nouveau contact de votre part. Vous disposez des droits (i) d'accès, (ii) de rectification, (iii) d'effacement, (iv) de limitation, (v) d'opposition et (vi) de portabilité sur vos données. Vous pouvez faire valoir vos droits en contactant : dpo@lextenso.fr et en justifiant de votre identité. En cas de litige, vous disposez du droit de saisir une autorité de contrôle. Toute demande d'effacement des données, effectuée à tout moment à l'adresse précédente, est susceptible d'empêcher l'exécution de la commande.

